**ACCORD-CADRE**

**PRESTATIONS INTELLECTUELLES INFORMATIQUES**

**(P2I)**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**LOT 6**

**Innovation, Data et IA**

Table des matières

[Note explicative à l’attention des soumissionnaires 3](#_Toc220308570)

[1. Positionnement et compréhension du rôle du lot 6 *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220308571)

[2. Organisation, gouvernance et mobilisation des expertises *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220308572)

[3. Méthodes, audits et obligation de résultats *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220308573)

[4. Études de cas *(240 lignes maximum, sur 30 points)* 5](#_Toc220308574)

[5. Retour d’expériences et capacité opérationnelle *(80 lignes maximum, sur 10 points)* 6](#_Toc220308575)

[6. Conformité aux exigences du CCTP *(Caractère éliminatoire, non noté)* 6](#_Toc220308576)

# Note explicative à l’attention des soumissionnaires

Le présent Cadre de Réponse Technique (CRT) constitue un document structurant et obligatoire de la réponse au lot n°6 « Innovation / Data / Intelligence Artificielle » de l’accord-cadre P2I.

Il vise à garantir une évaluation homogène, objective et juridiquement sécurisée des offres, au regard :

* du positionnement du lot 6 comme lot d’exploration, d’innovation, d’expérimentation et de structuration, distinct des lots de réalisation ou d’exploitation ;
* d’une logique d’obligation de résultat, appréciée exclusivement sur les livrables ;
* d’une obligation de moyens renforcée, portant sur la mobilisation effective d’expertises de haut niveau, sans mise à disposition de ressources ;
* des exigences élevées en matière de souveraineté, sécurité, éthique, conformité et réversibilité.

Le CRT constitue un engagement contractuel opposable en phase d’exécution.

**Instructions au candidat**

Le soumissionnaire :

* répond de manière précise, concise et structurée à chaque partie ;
* raisonne exclusivement au livrable, et non en moyens, profils, charges ou volumétrie ;
* s’aligne strictement sur les exigences du CCTP du lot 6 ;
* ne modifie pas la structure du présent CRT ;
* rédige ses réponses en Arial 11, interligne simple ;
* respecte strictement le nombre maximal de lignes indiqué pour chaque partie (tout dépassement n’est pas analysé) ;
* remet le CRT complété en formats Word et PDF.

**Répartition de la valeur technique**

La valeur technique est notée sur 100 points, répartis comme suit :

* Positionnement et compréhension du rôle du lot 6 : 20 points
* Organisation, gouvernance et mobilisation des expertises : 20 points
* Méthodes, innovation et obligation de résultat : 20 points
* Étude de cas prospective : 30 points
* Retour d’expériences et capacité d’innovation : 10 points

Les sous-critères d’analyse ne sont pas communiqués aux candidats.

# Positionnement et compréhension du rôle du lot 6 *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat décrit sa compréhension du rôle du lot 6 au sein d’un accord-cadre multi-lots de prestations intellectuelles informatiques de l’État.

Il précise notamment :

* le positionnement du lot 6 comme lot d’innovation, d’exploration et de structuration, en amont des phases de réalisation ou d’industrialisation ;
* la distinction entre expérimentation, aide à la décision, structuration et mise en œuvre opérationnelle, cette dernière étant exclue du périmètre ;
* la valeur ajoutée attendue des livrables pour éclairer la décision publique, sécuriser des orientations stratégiques et préparer des passages à l’échelle ;
* l’articulation du lot 6 avec les autres lots de l’accord-cadre, sans pilotage transverse ni dépendance fonctionnelle.

# Organisation, gouvernance et mobilisation des expertises *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat présente l’organisation qu’il propose pour l’exécution des prestations du lot 6, en particulier :

* la gouvernance interne garantissant la qualité scientifique, technique et méthodologique des livrables ;
* les dispositifs mis en place pour mobiliser, selon les besoins, des expertises en data, intelligence artificielle, sécurité, conformité, éthique et architecture ;
* la séparation effective entre production, relecture critique et validation interne des livrables ;
* la maîtrise de la sous-traitance, le cas échéant ;
* les modalités d’interface avec l’Administration, dans un cadre ponctuel, non récurrent et sans assimilation à une régie.

Le Candidat explicite les limites strictes de son intervention au regard du périmètre contractuel.

# Méthodes, audits et obligation de résultats *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le candidat présente son approche méthodologique pour un marché fondé sur :

* une obligation de résultat appréciée sur la conformité, l’exploitabilité et la traçabilité des livrables ;
* des prestations exploratoires et innovantes, par nature incertaines dans leurs conclusions mais exigeantes dans leur structuration ;
* des exigences fortes en matière de sécurité, souveraineté, conformité réglementaire et éthique.

Il précise notamment :

* les principes méthodologiques appliqués aux démarches d’exploration, d’analyse, d’expérimentation et de structuration ;
* la manière dont les hypothèses, limites, risques et incertitudes sont formalisés et documentés ;
* les dispositifs garantissant l’explicabilité, la supervision humaine et la non-autonomisation décisionnelle des systèmes étudiés ;
* la structuration des livrables pour garantir leur exploitabilité immédiate par l’Administration.

# Études de cas *(240 lignes maximum, sur 30 points)*

**Contexte**

Le Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères souhaite renforcer sa capacité à anticiper, analyser et éclairer la décision publique dans un contexte international instable, caractérisé par :

* une volumétrie croissante de données hétérogènes, structurées et non structurées ;
* des enjeux accrus de sécurité, de souveraineté et de fiabilité de l’information ;
* des besoins d’aide à la décision pour l’Administration centrale comme pour les services à l’étranger ;
* la nécessité de préparer des évolutions numériques à moyen terme, sans présumer de leur mise en œuvre immédiate.

L’Administration confie au Titulaire une mission visant à produire, dans un délai contraint, un ensemble cohérent de livrables d’analyse, d’exploration et de structuration, destinés à éclairer ses arbitrages stratégiques.

**Attendus**

Dans le cadre de cette étude de cas, le candidat décrit, au livrable :

1. l’organisation de la mission

La structuration de la mission depuis son lancement jusqu’à la restitution finale, la gestion des incertitudes, des contraintes de périmètre et de calendrier, ainsi que les dispositifs internes garantissant la qualité et la traçabilité des travaux.

1. les analyses et travaux réalisés

La nature des analyses conduites pour explorer les usages potentiels de la donnée et de l’intelligence artificielle, évaluer leur pertinence, leur faisabilité, leurs risques et leurs impacts, dans un contexte international sensible.

1. les constats et niveaux de preuve

La manière dont les constats sont formalisés, distinguant faits observés, analyses, hypothèses et recommandations, ainsi que les niveaux de preuve mobilisés.

1. les livrables produits

Les catégories de livrables remis à l’Administration, notamment études structurées, notes d’aide à la décision, documents de cadrage, analyses de risques, trajectoires d’évolution et éléments préparatoires à un passage à l’échelle.

1. la restitution et l’exploitabilité

Les modalités de restitution permettant une appropriation rapide par des publics techniques, fonctionnels et décisionnels, ainsi que la capitalisation possible des livrables.

1. les limites de la mission

La clarification des limites strictes de l’intervention, l’absence de toute mise en œuvre opérationnelle ou de pilotage, et l’articulation possible avec d’autres marchés ou lots.

Le candidat raisonne exclusivement au livrable.

Toute référence à des unités d’œuvre, des lignes de BPU, des profils ou des moyens humains est exclue.

# Retour d’expériences et capacité opérationnelle *(80 lignes maximum, sur 10 points)*

Le Candidat présente une à trois expériences significatives, en mettant l’accent sur :

* la nature innovante ou exploratoire des missions réalisées ;
* les contextes complexes, sensibles ou réglementés ;
* les enseignements tirés en matière de structuration, de gouvernance et de décision ;
* la transposabilité des approches au contexte du MEAE.

# Conformité aux exigences du CCTP *(Caractère éliminatoire, non noté)*

Le candidat complète la matrice des exigences du lot 6, en attestant pour chacune des 46 exigences :

* son acceptation sans réserve ;
* la référence éventuelle à sa réponse lorsqu’une exigence est explicitement traitée dans l’offre.

Toute exigence non acceptée sans réserve entraîne l’irrégularité de l’offre.